

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE

Rue du Champ de Foire

Lotissement "Le Champ de foire"

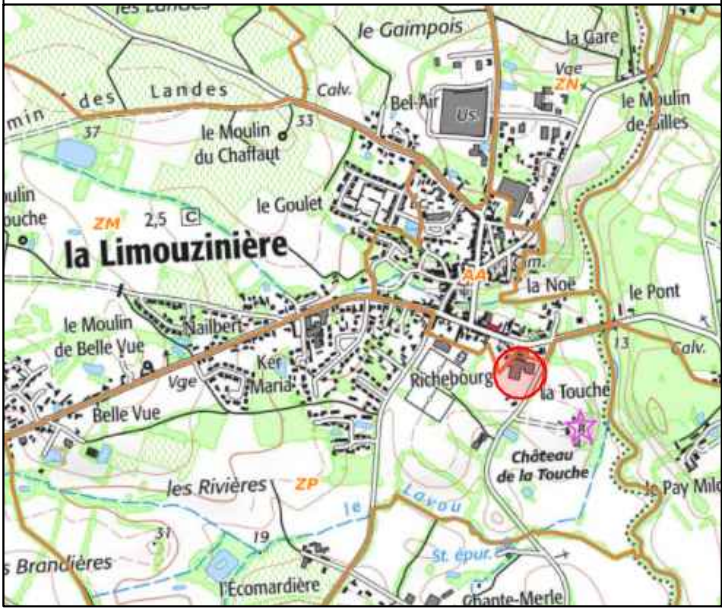
PLAN DE VENTE

PROVISOIRE

LOT n°11

DOSSIER : 25-91

EXTRAIT SITUATION



MAÎTRE D'OUVRAGE



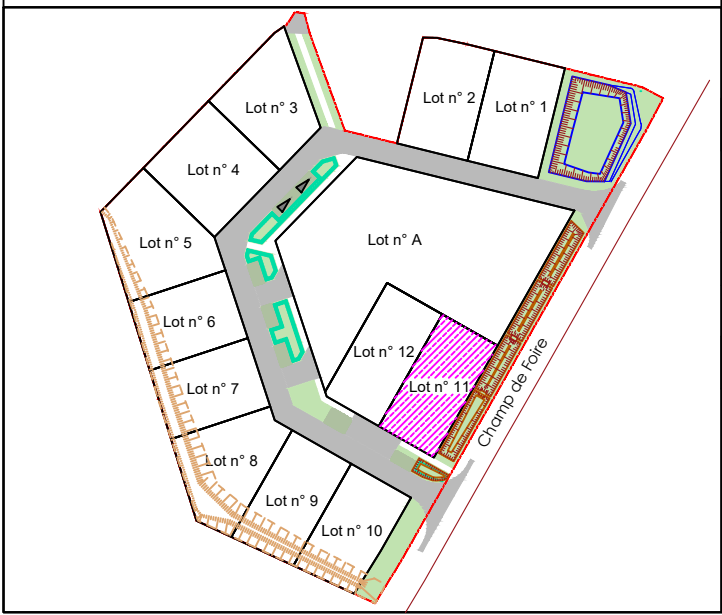
14, Rue Hervé Le Guyader - BP4415
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tel:02.40.72.54.16 - commercial@lotiouestatlantique.fr

ARCHITECTE - URBANISTE

OFFICINA ARCHITECTURE
Architecture
10 Rue Gaëtan Rondeau
44200 NANTES
Tél : 02.85.52.43.65



PLAN PARCELLAIRE



DÉSIGNATION DU LOT

Adresse :
Cadastre : AE n°523
Superficie réelle : 397 m²
Surface de plancher maximale : 200 m²

PERMIS D'AMÉNAGER

N° : PA 044 083 24 B0003 - Délivré le 03/03/2025

RÉSERVES

Seules les indications concernant le bornage de la parcelle, la surface et les dimensions sont contractuelles. Tous les renseignements concernant les branchements individuels, ainsi que les ouvrages extérieurs à la parcelle sont donnés à titre indicatif. Ces ouvrages peuvent être modifiés sans que l'acquéreur puisse exercer quelque recours que ce soit contre l'aménageur.

Bornage sur site réalisé : ☐ Oui ☒ Non

Travaux de voirie : ☐ Phase provisoire ☐ Phase définitive

DERNIÈRE MODIFICATION :



Géomètres Experts Associés

e-mail : contact@prisme-ge.fr



BUREAU PRINCIPAL
2 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
tel : 02.40.34.45.29

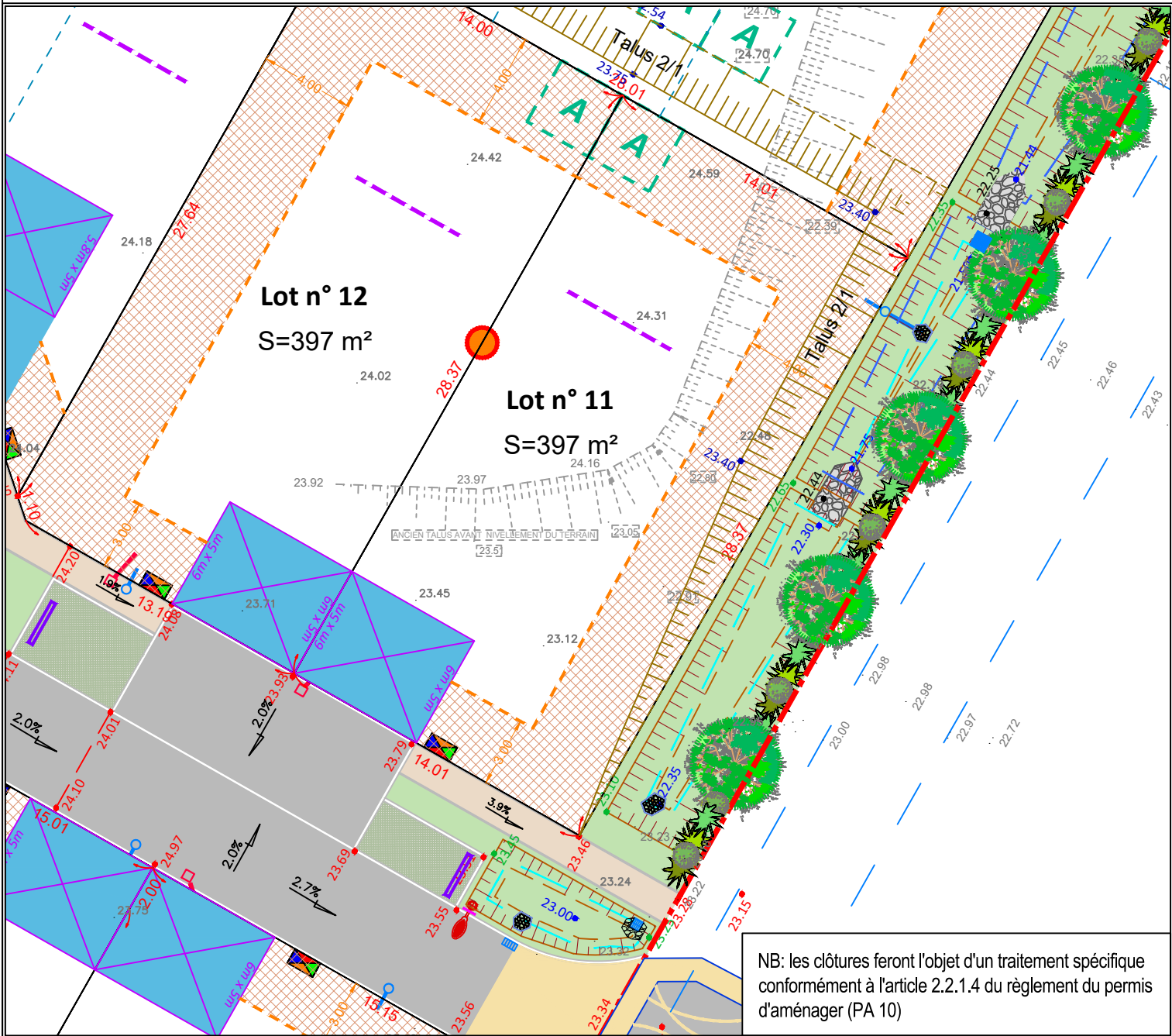
BUREAU SECONDAIRE
11 Rue Henri MAINGUET
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
tel : 02.40.80.67.20

PERMANENCE
1 Rue Pierre Dautel
44150 ANCENIS St GÉRÉON
tel : 02.40.96.30.57

ÉCHELLE : 1/250

NOTA: Une étude de sol est obligatoire avant construction





Lot n° 12
S=397 m²

Lot n° 11
S=397 m²

NB: les clôtures feront l'objet d'un traitement spécifique conformément à l'article 2.2.1.4 du règlement du permis d'aménager (PA 10)

LÉGENDE

Borne OGE

Piquet

19.54
Altimétrie TN

1.2%
Pente de la voie

Candélabre

7.00
Colation périmétrique

19.20
Altimétrie voirie finie (cote projet)

23.50
Altimétrie terrain après remodelage (cote projet)

Voie nouvelle

Espace vert

Tabouret EU

Tabouret EP

Branchement BT/AEP et télécom

Zone non-aedificandi pour tout type construction

Zone constructible pour un carport

Accroche obligatoire du volume principal ou secondaire
secondaire de la construction en limite séparative

Axe du faitage principal imposé

Principe d'implantation de l'éventuel abri de jardin
non accolée à la construction principale

Emplacement imposé des accès aux lots.
Non clos de 6m de large sur 5m de profondeur minimum)

ALTITUDE DES OUVRAGES APRÈS TRAVAUX

- Cote de radier sur le branchement EU :

- Cote de radier sur le branchement EP :

- Référence altimétrique correspondant au niveau fini du coffret électrique :

|

suitant plan de récolement de l'entreprise à contrôler par le constructeur

ACCÈS AU DOSSIER EN LIGNE

SITE : www.prisme-ge.fr puis "Accès client"

IDENTIFIANT : 25-91_PDL

MOT DE PASSE : p8d5f9PH

CALCUL DU LOT

X (m)	Y (m)
1350759,43	6209205,55
1350747,25	6209212,48
1350733,22	6209187,82
1350745,40	6209180,89
1350759,43	6209205,55

Coordonnées: RGF93/LambertCC47

Nivellement: IGN69 approché par GPS